



**Convention contre
la torture et autres
peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr.
GENERALE

CAT/C/SR.226/Add.1
12 mai 1995

Original : FRANCAIS

COMITE CONTRE LA TORTURE

Quatorzième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DEUXIEME PARTIE (PUBLIQUE)* DE LA 226ème SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 5 mai 1995, à 10 h 35.

Président : M. DIPANDA MOUELLE

SOMMAIRE

Adoption du rapport annuel du Comité sur ses activités

Clôture de la session

* Le compte rendu analytique de la première partie (privée) de la séance est publié sous la cote CAT/C/SR.226.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus des séances publiques de la présente session seront groupées dans un rectificatif unique, qui sera publié peu après la clôture de la session.

GE.95-12662 (F)

La séance publique est ouverte à 10 h 35.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU COMITE SUR SES ACTIVITES (point 11 de l'ordre du jour) (CAT/C/X/CRP.1/Add.2, Add.5, Add.7 à Add.10)

Chapitre II - Décisions prises par l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session (CAT/C/XIV/CRP.1/Add.2)

Le document CAT/C/XIV/CRP.1/Add.2 est adopté.

Chapitre IV - Examen des rapports présentés par les Etats parties en application de l'article 19 de la Convention (CAT/C/XIV/CRP.1/Add.5)

Le document CAT/C/XIV/CRP.1/Add.5 est adopté.

Chapitre VI - Examen de communications reçues en application de l'article 22 de la Convention (CAT/C/XIV/CRP.1/Add.7)

M. SØRENSEN signale que le paragraphe 7 devra être modifié comme suit : "Pendant la période couverte par le présent rapport (treizième et quatorzième sessions), le Comité était saisi de 19 communications pour examen (Nos ...25/1995, 26/1995 et 27/1995)".

Le document CAT/C/XIV/CRP.1/Add.7, tel qu'il a été modifié, est adopté.

Chapitre VII - Amendements au règlement intérieur du Comité (CAT/C/XIV/CRP.1/Add.8)

Le document CAT/C/XIV/CRP.1/Add.8 est adopté.

Chapitres VIII et IX - Sessions futures du Comité et adoption du rapport annuel du Comité (CAT/C/XIV/CRP.1/Add.9)

Le document CAT/C/XIV/CRP.1/Add.9 est adopté.

Annexes (CAT/C/XIV/CRP.1/Add.10)

Le document CAT/C/XIV/CRP.1/Add.10 est adopté.

CLOTURE DE LA SESSION

Après un échange de remerciements et de félicitations, le Président prononce la clôture de la session.

La séance publique est levée à 10 h 50.
